

2026

Catalogue formations Prévention des **ATmosphères EXplosives**

AËXOR SPÉCIALISTE ATEX**AËXOR FORMATIONS**

Pour une industrie du futur perenne
qui prend aussi en compte les hommes
et l'environnement

ADRESSE

Siège social
9 Avenue du Canada - Bâtiment Latitude
91940 Les Ulis

CONTACT

Tel : 06 13 61 49 20
Mail : formation@daexor.eu

AËXOR Formations

Nous délivrons des formations de qualité adaptables à vos métiers dans différents domaines ainsi que des formations sur mesure à la demande du client.

Une formation de chaque niveau est planifiée chaque trimestre.

Nos formateurs sont certifiés par l'INERIS sur le référentiel ISM-ATEX et/ou sur le référentiel QUALI-SIL (N° de références p.19) .



La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation



Organisme de formation enregistré auprès des services de la Direction régionale de la formation professionnelle d'Evry.

Entreprise enregistrée au R.C.S d'Evry en 2007 – déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11 91 0615791

Culture de sécurité chez AEXOR

L'objectif absolu : que chaque salarié et chaque personne se trouvant en co-activité avec nos équipes, rentre tous les jours en bonne santé physique et morale.

Le bien être au travail reste le point clé pour la sécurité de tous et concourt à maintenir le zéro accident. C'est dans cet esprit que notre entreprise s'est investie, depuis 2017 dans la démarche MASE (Manuel d'Amélioration de la Sécurité en Entreprise).

Cette démarche balaye un système de management inscrit dans une démarche d'amélioration continue des performances Sécurité Santé et Environnement des entreprises. Le respect de ce référentiel nous a permis d'être certifiés pour 3 ans lors de notre audit de renouvellement en 2018.

Nous nous efforçons ainsi d'améliorer la sécurité au quotidien. Cela passe avant tout par l'adoption d'une culture de sécurité permettant de renforcer la performance globale de notre entreprise. Le but étant de passer d'une culture de sécurité managériale à une culture de sécurité intégrée en anticipant les situations à risques et en étant à l'écoute du personnel terrain.

Cette culture commence par une appréhension des risques avant nos interventions.

Pour y parvenir, nous travaillons en amont avec nos clients mais aussi avec nos sous-traitants (notamment les transporteurs) pour prévenir et limiter les risques à tous les niveaux : de la phase de conception, fabrication et montage en atelier, aux transferts des équipements jusqu'à l'installation chez nos clients mais également lors de nos audits terrain en risque industriel ATEX.

Ce travail en amont nous permet ainsi d'appréhender et maîtriser les risques les plus importants avant notre intervention et ainsi de choisir les équipements de protection individuelle adéquats aux risques identifiés.

Une connaissance des risques professionnels permet la prise de conscience de tous sur les différents aspects que sont la Sécurité, la Santé et l'Environnement.

L'amélioration du bien être au travail et la limitation de l'exposition des salariés aux produits chimiques dangereux nous permet de contribuer à l'amélioration de la santé de nos salariés. La partie environnement est prise en compte à notre niveau par la limitation des trajets en voiture quand les transports en commun sont envisageables et aussi par limitation de notre empreinte carbone en maîtrisant notre consommation électrique.

L'implication de tous dans le développement et la compréhension de cette culture de sécurité nécessite un travail quotidien pour que personne ne la mette de côté. Pour cela la direction accompagne tous ses collaborateurs et est à l'écoute pour remonter le maximum d'informations en toute confiance.

Cette approche intégrée de la sécurité suppose des actions cohérentes sur les dimensions techniques, le management de la sécurité, les facteurs humains et organisationnels. En effet, celle-ci reflète la place que la culture organisationnelle donne à la sécurité dans toutes les décisions, tous les services, tous les métiers et à tous les niveaux hiérarchiques.

Nous faisons en sorte de trouver un équilibre pertinent entre sécurité réglée et gérée afin de permettre une proactivité face aux imprévus.

Bientôt 20 ans sans accident : bravo à tous

Une vigilance partagée toujours plus accrue

• PRÉSENTATION D'AËXOR FORMATION	P.1
• FORMATIONS Ism-ATEX *	p.3
◦ ATEX 0 Sensibilisation	p.4
◦ Ism-ATEX 1EM et R1EM	p.6
◦ Ism-ATEX 1E et R1E	p.8
◦ Ism-ATEX 1M et R1M	p.10
◦ Ism-ATEX 2EM et R2EM Blended	p.13
◦ Ism-ATEX 2E et R2E Blended	p.15
◦ Ism-ATEX 2M et R2M Blended	p.17
• Référentiels des formateurs intervenants	p.19
• Accessibilité de nos services aux personnes en situation de handicap	p.20
• Informations pratiques	p.21
• Conditions générales de vente	p.22



*Référentiel Ism-ATEX Version 10.0 Février 2023 de l'INERIS.

Aller plus loin sur L'ATEX :

- [Compétences des personnes en ATmosphères EXplosibles](#)
- [Poster ATEX](#)

ATEX 0 SENSIBILISATION

NIVEAU 0

POUR DÉBUTANTS ET TOUTES PERSONNES TRAVERSANT DES ZONES ATEX

FORMATION DISPENSÉE EN INTRA
(INTER SUR DEMANDE)

RECYCLAGE : TOUS LES 3 ANS



NIVEAU

Niveau 0

PREREQUIS

Connaissance du Français

DUREE

4h (0,5 jour)

OBTENTION D'UNE
CERTIFICATION AËXOR

COUT PÉDAGOGIQUE

- Nous consulter
- Frais de déplacement en sus

REFÉRENT HANDICAP

- c.vignolles@aexor.eu

MIN/MAX STAGIAIRES :

- 1/ 10

PARTICIPANTS

Toute personne amenée à exercer dans un environnement où des substances inflammables sont présentes.

ATEX 0 ATEX 1EM ATEX 1E ATEX 1M ATEX 2EM ATEX 2E ATEX 2M

CONTEXTE

Il s'agit d'une personne qui est amenée à travailler en zone à risque d'explosion mais sans intervenir sur des équipements soumis à la réglementation ATEX. Les travaux de nettoyage, peinture, manutention, calorifugeage, tuyauterie, etc. rentrent dans cette catégorie.

Nota : une entreprise ne faisant intervenir sur un site ATEX que du personnel niveau 0 doit avoir au moins un référent ATEX ayant suivi une formation suffisante et adaptée (1 jour minimum) lui permettant de prendre les bonnes décisions. Choix des EPI, des explosimètres utilisés, mise en place des procédures d'intervention, du permis de travail respect des équipotentialités etc.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Sensibiliser aux risques ATEX

- Définition rapide de l'ATEX
- Sensibilisation aux explosions
- Savoir ce que je dois faire en zone ATEX. Savoir quelles procédures je dois appliquer et pourquoi

SYNTHÈSE PROGRAMME

- Qu'est ce qu'une ATEX ?
- Quand peut-on être en présence d'une ATEX ?
- Comment une ATEX peut-elle exploser ?
- Quelles sont les substances inflammables les plus dangereuses?
- Comment éviter l'explosion d'une ATEX?
- Les modes de protection ATEX (si nécessaire)
- Règles d'intervention en ATEX



PROGRAMME DÉTAILLÉ

NIVEAU 0

POUR DÉBUTANTS ET TOUTES PERSONNES TRAVERSANT DES ZONES ATEX

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Questionnaires
- Mise à disposition des documents supports, format PDF, en amont de la formation.

Modalités techniques d'assistance :

- directement auprès du formateur, durant la formation,
- par mail / tel auprès d'AËXOR après la formation [délai de réponse : 24 heures]

SUIVI DE L'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Feuilles d'émargement.
- Tour de table des attendus avant le début de la formation
- Questions écrites d'évaluation initiale en ligne.
- Formulaire d'évaluation finale de la formation.
- Certificat AËXOR de réalisation de l'action de formation et de réussite de l'évaluation à plus de 70% des questions

DÉFINITION RAPIDE DE L'ATEX

SENSIBILISATION AUX EXPLOSIONS

- Les notions succinctes et pratiques de zone explosives/ATEX
- Connaître les risques et les effets d'une explosion. Utilisation d'exemples significatifs avec films/photos
- Les mécanismes d'une explosion. Le triangle du feu. Notions succinctes et pratiques des domaines d'explosivité
- Les substances inflammables les plus dangereuses (hydrogène,)

SAVOIR SE REPÉRER DANS UNE ZONE ATEX

- Le panneau ATEX
- Qu'est-ce qu'un plan de zone

SAVOIR CE QUE JE DOIS FAIRE EN ZONE ATEX. SAVOIR QUELLES PROCÉDURES JE DOIS APPLIQUER ET POURQUOI

- Permis de feu
- Accès des véhicules en unité
- Impact sur les EPI (Vêtements de travail et chaussures de sécurité antistatiques)
- Procédure d'urgence

SAVOIR CE QUE JE NE DOIS PAS FAIRE EN ZONE ATEX

- Les risques des chocs accidentels : étincelle, dégradation d'un équipement
- ATEX (perte de ses caractéristiques)
- Utilisation du portable
- Redémarrage de véhicules en cas de nappe de gaz

CONNAÎTRE LE MATÉRIEL ADAPTÉ ET INTERDIT EN ZONE ATEX

- L'outillage ATEX [bronze...]
- Savoir identifier simplement un matériel ATEX par les lettres EX.
- L'utilisation d'outillage électrique en zone explosive (ex : visseuse-diviseuse, multimètres, Nettoyeur HP autonome ...)
- Elec. statique, tresses de continuité électrique des tuyauteries, mise à la terre

COMMENT MON MÉTIER EST-IL IMPACTÉ ?

Intervenants

Carine VIGNOLLES

- Experte ATEX, Spécialisée en risque industriel ATEX
- Formateur INERIS N°11CF0004 ,
- INERIS 22RX0011 Ref- AT EX,
- IECEx CP INE22.0007: Ex001,Ex002, Ex007 et Ex008

Olivier BLANCHARD

- Expert ATEX, Spécialisé en risque industriel ATEX
- Formateur INERIS N°12CF0005,
- IECEx CP INE22.0008: Ex001,Ex007 et Ex008



ISM-ATEX 1EM ET R1EM

UN CHARGÉ D'EXÉCUTION PEUT INTERVENIR EN ZONE ATEX, SUR DU MATÉRIEL SOUMIS À LA RÉGLEMENTATION ATEX.

UN CHARGÉ D'EXÉCUTION TRAVAILLE TOUJOURS SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UNE PERSONNE AUTORISÉE.(NIVEAU 2)

FORMATION DISPENSÉE EN INTRA (INTER SUR DEMANDE)

RECYCLAGE : TOUS LES 3 ANS



NIVEAU 1EM ET R1EM*

Initial 1EM et Recyclage R1EM

*1EM = Electrique , Non Electrique

PREREQUIS

Connaissance du Français

DUREE

Présentiel/Recyclage : 2 jours

**OBTENTION
D'UNE CERTIFICATION
INERIS**

COUT PÉDAGOGIQUE

- Nous consulter
- Frais de déplacement en sus

REFÉRENT HANDICAP

- c.vignolles@aexor.eu

MIN/MAX STAGIAIRES :

- Présentiel:1/ 10

PARTICIPANTS

Toute personne amenée à exercer dans un environnement où des substances inflammables sont présentes.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les fondamentaux de la réglementation ATEX
- Appliquer les règles de sécurité spécifiques en zone ATEX dans le cadre de travaux de conception/ingénierie, d'installation et de maintenance
- Mettre en oeuvre du matériel en zone ATEX en conformité aux différentes normes et textes législatifs
- Déetecter des anomalies en relation avec la réglementation et les normes ATEX
- Reconnaître les différents modes de protection des matériels électriques et non -électriques dans les zones ATEX
- Échanger techniquement avec le donneur d'ordre

SYNTHÈSE PROGRAMME

- Introduction
- Généralités sur les ATEX
- Les sources d'inflammation
- La directive 1999/92/CE
- Les zones à risque d'explosion
- Travail et intervention en zone ATEX
- La directive 2014/34/UE (ex. 94/9/CE)
- Règles de protection des matériels électriques et non électriques
- Mode de protection E: d,p,i,o, etc. , M: h, c,b,k,...etc
- Marquage
- Le référentiel ISM-ATEX



PROGRAMME DÉTAILLÉ

NIVEAU 1EM ET R1EM

POUR DES PERSONNES TRAVAILLANT SUR
DES MATERIELS ATEX

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Questionnaires
- Mise à disposition des documents supports, format PDF, en amont de la formation.

Modalités techniques d'assistance :

- directement auprès du formateur, durant la formation,
- par mail / tel auprès d'AEXOR après la formation [délai de réponse : 24 heures]

Modalités techniques d'assistance :

- Par questionnaire technique + référentiel

SUIVI DE L'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Feuilles d'émargement.
- Tour de table des attendus avant le début de la formation
- Questions écrites d'évaluation initiale en ligne ou papier.
- Formulaire d'évaluation finale de la formation.
- Certificat INERIS de réalisation de l'action de formation et de réussite de l'évaluation à plus de 70% des questions

LE CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- Risque industriel : généralités sur les directives 1999/92/CE et 2014/34/CE

GENERALITES SUR LES ATMOSPHERES EXPLOSIVES GAZEUSES ET POUSSIÈREUSES

- Qu'est-ce qu'une ATEX ?
- Grandeur caractéristiques vis-à-vis du risque d'explosion : point éclair, EMI, IEMS, LIE, LSE, TAI...
- Les sources d'inflammation
- Les zones ATEX

PARTICULARITES DE L'ELECTRICITE STATIQUE

- Phénomènes d'électrisation
- Accumulation et dissipation des charges Décharges d'origine électrostatiques Vidéos traitant de ce phénomène

LES MATERIELS ATEX

- Règles générales : appareils, catégories de matériels Marquage

REGLES D'INTERVENTION EN ZONE ATEX

- Règles générales
- Règles d'interventions sur une installation non- électrique et électriques en zones ATEX : interventions sous tension et hors tension Outilage à main et outillage électroportatif
- Risque électrostatique : tresses de continuité électrique des tuyauteries, mise à la terre, procédures de sécurité à mettre en place

LES MODES DE PROTECTION DES MATERIELS ELECTRIQUE ET NON ELECTRIQUE ATEX

- Règles applicables aux matériels implantés en ATEX Gaz Généralités
- Règles de réalisation et de maintenance : modes de protection « « d », « e », « i », « p »
- Règles de réalisation et de maintenance : modes de protection « « h », « c », « b », « k »
- Règles applicables aux matériels implantés en ATEX Poussières
- Généralités
- Protection par enveloppe (tD) Marquage

PARTIE PRATIQUE

- Montage Presse étoupe
- Cablage dans une boîte Exe
- Savoir se répercer avec un plan de zone ATEX 5 adéquation zone matériel

Intervenants

Carine VIGNOLLES

- Experte ATEX, Spécialisée en risque industriel ATEX
- Formateur INERIS N°11CF0004 ,
- INERIS 22RX0011 Ref- AT EX,
- IECEx CP INE22.0007: Ex001,Ex002, Ex007 et Ex008

Olivier BLANCHARD

- Expert ATEX, Spécialisé en risque industriel ATEX
- Formateur INERIS N°12CF0005,
- IECEx CP INE22.0008: Ex001,Ex007 et Ex008



ISM-ATEX 1E ET R1E

UN CHARGÉ D'EXÉCUTION PEUT INTERVENIR EN ZONE ATEX, SUR DU MATÉRIEL SOUMIS À LA RÉGLEMENTATION ATEX.

UN CHARGÉ D'EXÉCUTION TRAVAILLE TOUJOURS SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UNE PERSONNE AUTORISÉE.(NIVEAU 2)

FORMATION DISPENSÉE EN INTRA (INTER SUR DEMANDE)

RECYCLAGE : TOUS LES 3 ANS



NIVEAU 1E ET R1E*

Initial 1E et R1E

*1E = Electrique

PREREQUIS

Connaissance du Français

DUREE

Présentiel: 1,5 jours

**OBTENTION
D'UNE CERTIFICATION
INERIS**

COUT PÉDAGOGIQUE

- Nous consulter
- Frais de déplacement en sus

REFÉRENT HANDICAP

- c.vignolles@aexor.eu

MIN/MAX STAGIAIRES :

- Présentiel: 1 / 10

PARTICIPANTS

Toute personne amenée à exercer dans un environnement où des substances inflammables sont présentes.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Apprehender les fondamentaux de la réglementation ATEX
- Appliquer les règles de sécurité spécifiques en zone ATEX dans le cadre de travaux de conception/ingénierie, d'installation et de maintenance
- Mettre en oeuvre du matériel en zone ATEX en conformité aux différentes normes et textes législatifs
- Déetecter des anomalies en relation avec la réglementation et les normes ATEX
- Reconnaître les différents modes de protection des matériels électriques dans les zones ATEX
- Échanger techniquement avec le donneur d'ordre

SYNTHÈSE PROGRAMME

- Introduction
- Généralités sur les ATEX
- Les sources d'inflammation
- La directive 1999/92/CE
- Les zones à risque d'explosion
- Travail et intervention en zone ATEX
- La directive 2014/34/UE (ex. 94/9/CE)
- Règles de protection des matériels électriques
- Mode de protection (d,p,i,o, etc.)
- Marquage
- Le référentiel ISM-ATEX



Emplacement où une atmosphère explosive peut se présenter

PROGRAMME DÉTAILLÉ

NIVEAU 1E ET R1E

POUR DES PERSONNES TRAVAILLANT SUR DES MATERIELS ATEX

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Questionnaires
- Mise à disposition des documents supports, format PDF, en amont de la formation.

Modalités techniques d'assistance :

- directement auprès du formateur, durant la formation,
- par mail / tel auprès d'AEXOR après la formation [délai de réponse : 24 heures]

Modalités techniques d'assistance :

- Par questionnaire technique + référentiel

SUIVI DE L'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Feuilles d'émargement.
- Tour de table des attendus avant le début de la formation
- Questions écrites d'évaluation initiale en ligne ou papier.
- Formulaire d'évaluation finale de la formation.
- Certificat INERIS de réalisation de l'action de formation et de réussite de l'évaluation à plus de 70% des questions

LE CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- Risque industriel : généralités sur les directives 1999/92/CE et 2014/34/CE

GENERALITES SUR LES ATMOSPHERES EXPLOSIVES GAZEUSES ET POUSSIÈREUSES

- Qu'est-ce qu'une ATEX ?
- Grandeur caractéristiques vis-à-vis du risque d'explosion : point éclair, EMI, IEMS, LIE, LSE, TAI...
- Les sources d'inflammation
- Les zones ATEX

PARTICULARITES DE L'ELECTRICITE STATIQUE

- Phénomènes d'électrisation
- Accumulation et dissipation des charges Décharges d'origine électrostatiques Vidéos traitant de ce phénomène

LES MATERIELS ATEX

- Règles générales : appareils, catégories de matériels Marquage

REGLES D'INTERVENTION EN ZONE ATEX

- Règles générales
- Règles d'interventions sur une installation électrique en zones ATEX : interventions sous tension et hors tension Outilage à main et outillage électroportatif
- Risque électrostatique : tresses de continuité électrique des tuyauteries, mise à la terre, procédures de sécurité à mettre en place

LES MODES DE PROTECTION DES MATERIELS ELECTRIQUE ATEX

- Règles applicables aux matériels implantés en ATEX Gaz Généralités
- Règles de réalisation et de maintenance : modes de protection « « d », « e », « i », « p »
- Règles applicables aux matériels implantés en ATEX Poussières
- Généralités
- Protection par enveloppe (tD) Marquage

Intervenants

Carine VIGNOLLES

- Experte ATEX, Spécialisée en risque industriel ATEX
- Formateur INERIS N°11CF0004 ,
- INERIS 22RX0011 Ref- AT EX,
- IECECP INE22.0007: Ex001,Ex002, Ex007 et Ex008

Olivier BLANCHARD

- Expert ATEX, Spécialisé en risque industriel ATEX
- Formateur INERIS N°12CF0005,
- IECECP INE22.0008: Ex001,Ex007 et Ex008

ISM-ATEX 1M ET R1M

UN CHARGÉ D'EXÉCUTION PEUT INTERVENIR EN ZONE ATEX, SUR DU MATÉRIEL SOUMIS À LA RÉGLEMENTATION ATEX.

UN CHARGÉ D'EXÉCUTION TRAVAILLE TOUJOURS SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UNE PERSONNE AUTORISÉE.(NIVEAU 2)

FORMATION DISPENSÉE EN INTRA (INTER SUR DEMANDE)

RECYCLAGE : TOUS LES 3 ANS



NIVEAU 1M ET R1M*

Niveau 1M initiale et recyclage

*1M = Non Electrique

PREREQUIS

Connaissance du Français

DUREE

Présentiel: 1 jour

Distanciel via Teams: 1,5 jours

**OBTENTION
D'UNE CERTIFICATION
INERIS**

COUT PÉDAGOGIQUE

- Nous consulter
- Frais de déplacement en sus

REFÉRENT HANDICAP

- c.vignolles@aexor.eu

MIN/MAX STAGIAIRES :

- Présentiel: 1/ 10
- Distanciel: 1/5

PARTICIPANTS

Toute personne amenée à exercer dans un environnement où des substances inflammables sont présentes.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Apprehender les fondamentaux de la réglementation ATEX
- Appliquer les règles de sécurité spécifiques en zone ATEX dans le cadre de travaux de conception/ingénierie, d'installation et de maintenance
- Mettre en oeuvre du matériel en zone ATEX en conformité aux différentes normes et textes législatifs
- Déetecter des anomalies en relation avec la réglementation et les normes ATEX
- Reconnaître les différents modes de protection des matériels non-électriques dans les zones ATEX
- Échanger techniquement avec le donneur d'ordre

SYNTHÈSE PROGRAMME

- Introduction
- Généralités sur les ATEX
- Les sources d'inflammation
- La directive 1999/92/CE
- Les zones à risque d'explosion
- Travail et intervention en zone ATEX
- La directive 2014/34/UE (ex. 94/9/CE)
- Règles de protection des matériels non-électriques
- Mode de protection (d, c, k, b, etc.)
- Rappels mécaniques (garnitures,roulements, etc.)
- Marquage
- Le référentiel ISM-ATEX



Emplacement où une atmosphère explosive peut se présenter

PROGRAMME DÉTAILLÉ

NIVEAU 1M ET R1M

POUR DES PERSONNES TRAVAILLANT SUR DES MATERIELS ATEX

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Questionnaires
- Mise à disposition des documents supports, format PDF, en amont de la formation.

Modalités techniques d'assistance :

- directement auprès du formateur, durant la formation,
- par mail / tel auprès d'AËXOR après la formation [délai de réponse : 24 heures]

Modalités techniques d'assistance :

- Par questionnaire technique + référentiel

LE CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- Risque industriel : généralités sur les directives 1999/92/CE et 2014/34/CE

GENERALITES SUR LES ATMOSPHERES EXPLOSIVES GAZEUSES ET POUSSIÈREUSES

- Qu'est-ce qu'une ATEX ?
- Grandeur caractéristiques vis-à-vis du risque d'explosion : point éclair, EMI, IEMS, LIE, LSE, TAI...
- Les sources d'inflammation
- Les zones ATEX

PARTICULARITES DE L'ELECTRICITE STATIQUE

- Phénomènes d'électrisation
- Accumulation et dissipation des charges Décharges d'origine électrostatiques Vidéos traitant de ce phénomène

LES MATERIELS ATEX

- Règles générales : appareils, catégories de matériels Marquage

REGLES D'INTERVENTION EN ZONE ATEX

- Règles générales
- Règles d'interventions sur une installation électrique en zones ATEX : interventions sous tension et
- hors tension Outilage à main et outillage électroportatif
- Risque électrostatique : tresses de continuité électrique des tuyauteries, mise à la terre, procédures de sécurité à mettre en place

LES MODES DE PROTECTION DES MATERIELS NON ELECTRIQUE ATEX

- Règles applicables aux matériels implantés en ATEX Gaz Généralités
- Règles de réalisation et de maintenance : modes de protection « d », « p », « k », « b », « c » et « h »,...
- Règles applicables aux matériels implantés en ATEX Poussières
- Généralités
- Protection par enveloppe (tD) Marquage



Emplacement où une atmosphère explosive peut se présenter

PROGRAMME DÉTAILLÉ

NIVEAU 1M ET R1M

POUR DES PERSONNES TRAVAILLANT SUR
DES MATERIELS ATEX

SUIVI DE L'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Feuilles d'émargement.
- Tour de table des attendus avant le début de la formation
- Questions écrites d'évaluation initiale en ligne ou papier.
- Formulaire d'évaluation finale de la formation.
- Certificat INERIS de réalisation de l'action de formation et de réussite de l'évaluation à plus de 70% des questions

INSPECTION ET ENTRETIEN DES INSTALLATIONS NON ELECTRIQUES

- Règles générales
- Modes de protection « c », « b », « k »... « h »

LE MARQUAGE DES MATERIELS

APPLICATIONS PRATIQUES & ETUJDES DE CAS

- Commentaires de photos en ayant une approche d'analyse de risque vis-à-vis du matériel présenté et de son installation
- Actions de contrôle et de maintenance

ASSEMBLAGE DES APPAREILS

- Généralités
- Vérifications et évaluation avec prise en compte des sources d'inflammation pouvant être générées

LE REFERENTIEL ISM-ATEX

Intervenants

Carine VIGNOLLES

- Experte ATEX, Spécialisée en risque industriel ATEX
- Formateur INERIS N°11CF0004 ,
- INERIS 22RX0011 Ref- AT EX,
- IECEx CP INE22.0007: Ex001,Ex002, Ex007 et Ex008

Olivier BLANCHARD

- Expert ATEX, Spécialisé en risque industriel ATEX
- Formateur INERIS N°12CF0005,
- IECEx CP INE22.0008: Ex001,Ex007 et Ex008



ISM-ATEX 2EM ET R2EM

UNE PERSONNE AUTORISÉE EST UNE PERSONNE DISPOSANT DE COMPÉTENCES TECHNIQUES SUFFISANTES (ÉLECTRICIEN, INSTRUMENTISTE, MÉCANICIEN, ETC.) ET QUI, À L'ISSUE D'UNE FORMATION ET D'UNE ÉVALUATION THÉORIQUE, PEUT INTERVENIR SUR SITE SEUL OU EN TANT QUE RESPONSABLE DES PHASES D'UNE L'INSTALLATION.

**FORMATION DISPENSÉE EN INTRA
(INTER SUR DEMANDE)**



RECYCLAGE : TOUS LES 3 ANS

NIVEAU 2EM*

Niveau 2EM initiale et R2EM

*2E = Electrique & 2M = Non Electrique

PREREQUIS

Connaissance du Français

DUREE

Présentiel: 4 jours
+ 2h en e-learning

**OBTENTION
D'UNE CERTIFICATION
INERIS**

COUT PÉDAGOGIQUE

- Nous consulter
- Frais de déplacement en sus

REFÉRENT HANDICAP

- c.vignolles@aexor.eu

MIN/MAX STAGIAIRES :

- présentiel: 1/12

PARTICIPANTS

Toute personne amenée à exercer dans un environnement où des substances inflammables sont présentes.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Accueillir, encadrer les agents d'exécution sur site (niveau 1EM du référentiel Ism-ATEX)
- Etre garant du respect des règles d'intervention et de la mise en oeuvre définie par le référentiel pour la conception et/ou la réalisation et/ou la maintenance des installations électriques et mécaniques dont elle a été désignée responsable
- Etre garant du choix des équipements de contrôle, de mesure et d'essai utilisés lors de la réalisation et/ou de la maintenance des installations électriques et mécaniques dont elle a été désignée responsable
- Assurer la traçabilité des interventions réalisées dans le cadre des installations électriques et mécaniques dont elle a été désignée responsable

SYNTHÈSE PROGRAMME

- Généralités et réglementation applicable aux utilisateurs de matériels ATEX
- Les zones à risque d'explosion
- Travail et intervention en zone ATEX
- Règles de protection des matériels non-électriques et électriques
- Bonnes pratiques pour les interventions sur les organes élémentaires de la mécanique (roulements, garniture...) et des parties électriques
- Les règles d'intervention en ATEX

Intervenants

Carine VIGNOLLES

- Experte ATEX, Spécialisée en risque industriel ATEX
- Formateur INERIS N°11CF0004 ,
- INERIS 22RX0011 Ref- AT EX,
- IECEEx CP INE22.0007: Ex001,Ex002, Ex007 et Ex008

Olivier BLANCHARD

- Expert ATEX, Spécialisé en risque industriel ATEX
- Formateur INERIS N°12CF0005,
- IECEEx CP INE22.0008: Ex001,Ex007 et Ex008



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Questionnaires
- Mise à disposition des documents supports, format PDF, en amont de la formation.

Modalités techniques d'assistance :

- directement auprès du formateur, durant la formation,
- par mail / tel auprès d'AEXOR après la formation [délai de réponse : 24 heures]

Modalités techniques d'assistance :

- Par questionnaire technique + référentiel

SUIVI DE L'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Feuilles d'émarginement.
- Tour de table des attendus avant le début de la formation
- Questions écrites d'évaluation initiale en ligne ou papier.
- Formulaire d'évaluation finale de la formation.
- Certificat INERIS de réalisation de l'action de formation et de réussite de l'évaluation à plus de 70% des questions

PROGRAMME DÉTAILLÉ

NIVEAU 2EM

POUR DES PERSONNES ENCADRANT DES NIVEAU 1, CHOISISANT DES MATERIELS ATEX, RESPECTANT LES REGLES D'INTERVENTION,..

E-LEARNING: JOURS ET HORAIRES AU CHOIX DU STAGIAIRE À RÉALISER AVANT LE STAGE

Visionnage de plusieurs modules vidéos pédagogiques Blending-Learnig : UA1 à UA12 [un lien donnant accès à ces vidéos sera communiqué à chaque stagiaire dès réception de leur inscription à la session de formation]:

- UA1-Présentation de la formation
- UA2-introduction aux risques industriels
- UA3-Le contexte réglementaire
- UA4-Les responsabilités
- UA5-La protection des travailleurs vis-à-vis du risque ATEX directive 1999/92/CE
- UA6-Le classement à risque d'explosion
- UA7-Les produits ATEX : Introduction à la directive 2014/34/UE
- UA8-Les produits ATEX : la marquage directive 2014/34/UE
- UA9-Les produits ATEX : conformité et catégories directive 2014/34/UE
- UA10-Les produits ATEX : Analyse de risques liées aux sources d'inflammation
- UA11-Les produits ATEX : Documentation et réglementaire et normative
- UA12-Module de connaissance « synthèse »

Les vidéos seront suivies d'une évaluation qui sera alors corrigée lors de la formation présentielles afin d'y apporter des informations complémentaires.

Il est à noter que l'évaluation finale comportera des questions sur la partie en ligne.

MODULE BA

- généralités concernant les phénomènes d'explosion de gaz et de poussières ;
- La réglementation applicable aux utilisateurs de matériels ATEX (directive ATEX 1999/92/CE) ;
- La réglementation concernant les appareils et systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosives (Directive ATEX 2014/34/UE) ;
- Les principes généraux du classement de zones (gaz et poussières) ;

MODULE BB

- Les différents modes de protection électriques normalisés ;
- Les règles de conception/ingénierie, de réalisation et de maintenance des installations électriques en atmosphères explosives ;

MODULE BD

- Les différents modes de protection non-électriques normalisés ;
- Les marquages et les différents types de certificats ;
- Les règles maintenance des équipements non-électriques destinés aux atmosphères explosives ;
- Règles de bonnes pratiques pour les interventions sur les organes élémentaires de la mécanique (roulements, garnitures, etc.) ;
- Règles d'intervention en ATEX ;

MODULE BC

- Les marquages et les différents types de certificats ;
- Règles d'intervention en ATEX ;
- Mise en pratique du référentiel de certification ISM-ATEX ;

ISM-ATEX 2E ET R2E



UNE PERSONNE AUTORISÉE EST UNE PERSONNE DISPOSANT DE COMPÉTENCES TECHNIQUES SUFFISANTES (ÉLECTRICIEN, INSTRUMENTISTE, MÉCANICIEN, ETC.) ET QUI, À L'ISSUE D'UNE FORMATION ET D'UNE ÉVALUATION THÉORIQUE, PEUT INTERVENIR SUR SITE SEUL OU EN TANT QUE RESPONSABLE DES PHASES D'UNE L'INSTALLATION.

FORMATION DISPENSÉE EN INTRA (INTER SUR DEMANDE)

RECYCLAGE : TOUS LES 3 ANS

NIVEAU 2E*

Niveau 2E initiale et R2E
2E = Electrique

PREREQUIS

Connaissance du Français

DUREE

Initiale en Présentiel uniquement:

- 3 jours

Recyclage Présentiel ou distanciel:

- 1,5 jours + 2h en e-learning

**OBTENTION
D'UNE CERTIFICATION
INERIS**

COUT PÉDAGOGIQUE

- Nous consulter
- Frais de déplacement en sus

REFÉRENT HANDICAP

- c.vignolles@aexor.eu

MIN/MAX STAGIAIRES :

- Présentiel: 1/ 12

PARTICIPANTS

Toute personne amenée à exercer dans un environnement où des substances inflammables sont présentes.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Accueillir, encadrer les agents d'exécution sur site (niveau 1EM du référentiel Ism-ATEX)

- Etre garant du respect des règles d'intervention et de la mise en oeuvre définie par le référentiel pour la conception et/ou la réalisation et/ou la maintenance des installations électriques et mécaniques dont elle a été désignée responsable
- Etre garant du choix des équipements de contrôle, de mesure et d'essai utilisés lors de la réalisation et/ou de la maintenance des installations électriques et mécaniques dont elle a été désignée responsable
- Assurer la traçabilité des interventions réalisées dans le cadre des installations électriques et mécaniques dont elle a été désignée responsable

SYNTHÈSE PROGRAMME

- Généralités et réglementation applicable aux utilisateurs de matériels ATEX
- Les zones à risque d'explosion
- Travail et intervention en zone ATEX
- Règles de protection des matériels non-électriques et électriques
- Bonnes pratiques pour les interventions sur les organes élémentaires de la mécanique (roulements, garniture...) et des parties électriques
- Les règles d'intervention en ATEX

Intervenants

Carine VIGNOLLES

- Experte ATEX, Spécialisée en risque industriel ATEX
- Formateur INERIS N°11CF0004 ,
- INERIS 22RX0011 Ref- AT EX,
- IECEEx CP INE22.0007: Ex001,Ex002, Ex007 et Ex008

Olivier BLANCHARD

- Expert ATEX, Spécialisé en risque industriel ATEX
- Formateur INERIS N°12CF0005,
- IECEEx CP INE22.0008: Ex001,Ex007 et Ex008

Intervenants



PROGRAMME DÉTAILLÉ

NIVEAU 2E ET R2E

POUR DES PERSONNES ENCADRANT DES NIVEAU 1, CHOISISSANT DES MATERIELS ATEX, RESPECTANT LES REGLES D'INTERVENTION,..

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Questionnaires
- Mise à disposition des documents supports, format PDF, en amont de la formation.

Modalités techniques d'assistance :

- directement auprès du formateur, durant la formation,
- par mail / tel auprès d'AEXOR après la formation [délai de réponse : 24 heures]

Modalités techniques d'assistance :

- Par questionnaire technique + référentiel

SUIVI DE L'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Feuilles d'émarginement.
- Tour de table des attendus avant le début de la formation
- Questions écrites d'évaluation initiale en ligne ou papier.
- Formulaire d'évaluation finale de la formation.
- Certificat INERIS de réalisation de l'action de formation et de réussite de l'évaluation à plus de 70% des questions

E-LEARNING : JOURS ET HORAIRES AU CHOIX DU STAGIAIRE À RÉALISER AVANT LE STAGE

Visionnage de plusieurs modules vidéos pédagogiques Blending-Learnig : UA1 à UA12 (un lien donnant accès à ces vidéos sera communiqué à chaque stagiaire dès réception de leur inscription à la session de formation):

- UA1-Présentation de la formation
- UA2-introduction aux risques industriels
- UA3-Le contexte réglementaire
- UA4-Les responsabilités
- UA5-La protection des travailleurs vis-à-vis du risque ATEX directive 1999/92/CE
- UA6-Le classement à risque d'explosion
- UA7-Les produits ATEX : Introduction à la directive 2014/34/UE
- UA8-Les produits ATEX : la marquage directive 2014/34/UE
- UA9-Les produits ATEX : conformité et catégories directive 2014/34/UE
- UA10-Les produits ATEX : Analyse de risques liées aux sources d'inflammation
- UA11-Les produits ATEX : Documentation et réglementaire et normative
- UA12-Module de connaissance « synthèse »

Les vidéos seront suivies d'une évaluation qui sera alors corrigée lors de la formation présentIELLE afin d'y apporter des informations complémentaires.

Il est à noter que l'évaluation finale comportera des questions sur la partie en ligne.

MODULE BA

- généralités concernant les phénomènes d'explosion de gaz et de poussières ;
- La réglementation applicable aux utilisateurs de matériels ATEX (directive ATEX 1999/92/CE) ;
- La réglementation concernant les appareils et systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosives (Directive ATEX 2014/34/UE) ;
- Les principes généraux du classement de zones (gaz et poussières) ;

MODULE BB

- Les différents modes de protection électriques normalisés ;
- Les règles de conception/ingénierie, de réalisation et de maintenance des installations électriques en atmosphères explosives ;

MODULE BC

- Les marquages et les différents types de certificats ;
- Règles d'intervention en ATEX ;
- Mise en pratique du référentiel de certification ISM-ATEX ;

ISM-ATEX 2M ET R2M



UNE PERSONNE AUTORISÉE EST UNE PERSONNE DISPOSANT DE COMPÉTENCES TECHNIQUES SUFFISANTES (ÉLECTRICIEN, INSTRUMENTISTE, MÉCANICIEN, ETC.) ET QUI, À L'ISSUE D'UNE FORMATION ET D'UNE ÉVALUATION THÉORIQUE, PEUT INTERVENIR SUR SITE SEUL OU EN TANT QUE RESPONSABLE DES PHASES D'UNE L'INSTALLATION.

FORMATION DISPENSÉE EN INTRA (INTER SUR DEMANDE)

RECYCLAGE : TOUS LES 3 ANS

NIVEAU 2M*

Niveau 2M initiale et R2M*

* 2M = Non Electrique

PREREQUIS

Connaissance du Français

DUREE

Présentiel: 3 jours

+ 2h en e-learning

Recyclage: 1 jour en présentiel, 1,5 jours en distanciel

**OBTENTION
D'UNE CERTIFICATION
INERIS**

COUT PÉDAGOGIQUE

- Nous consulter
- Frais de déplacement en sus

REFÉRENT HANDICAP

- c.vignolles@aexor.eu

MIN/MAX STAGIAIRES :

- Présentiel: 1/ 12

PARTICIPANTS

Toute personne amenée à exercer dans un environnement où des substances inflammables sont présentes.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Accueillir, encadrer les agents d'exécution sur site (niveau 1M du référentiel Ism-ATEX)
- Etre garant du respect des règles d'intervention et de la mise en oeuvre définie par le référentiel pour la conception et/ou la réalisation et/ou la maintenance des installations non -électriques dont elle a été désignée responsable
- Etre garant du choix des équipements de contrôle, de mesure et d'essai utilisés lors de la réalisation et/ou de la maintenance des installations non-électriques dont elle a été désignée responsable
- Assurer la traçabilité des interventions réalisées dans le cadre des installations non-électriques s dont elle a été désignée responsable

SYNTHÈSE PROGRAMME

- Généralités et réglementation applicable aux utilisateurs de matériels ATEX
- Les zones à risque d'explosion
- Travail et intervention en zone ATEX
- Règles de protection des matériels non-électriques
- Bonnes pratiques pour les interventions sur les organes élémentaires de la mécanique (roulements, garniture...)
- Les règles d'intervention en ATEX

Intervenants

Carine VIGNOLLES

- Experte ATEX, Spécialisée en risque industriel ATEX
- Formateur INERIS N°11CF0004 ,
- INERIS 22RX0011 Ref- AT EX,
- IECEEx CP INE22.0007: Ex001,Ex002, Ex007 et Ex008

Olivier BLANCHARD

- Expert ATEX, Spécialisé en risque industriel ATEX
- Formateur INERIS N°12CF0005,
- IECEEx CP INE22.0008: Ex001,Ex007 et Ex008



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Questionnaires
- Mise à disposition des documents supports, format PDF, en amont de la formation.

Modalités techniques d'assistance :

- directement auprès du formateur, durant la formation,
- par mail / tel auprès d'AEXOR après la formation [délai de réponse : 24 heures]

Modalités techniques d'assistance :

- Par questionnaire technique + référentiel

SUIVI DE L'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Feuilles d'émarginement.
- Tour de table des attendus avant le début de la formation
- Questions écrites d'évaluation initiale en ligne ou papier.
- Formulaire d'évaluation finale de la formation.
- Certificat INERIS de réalisation de l'action de formation et de réussite de l'évaluation à plus de 70% des questions

PROGRAMME DÉTAILLÉ

NIVEAU 2M

POUR DES PERSONNES ENCADRANT DES NIVEAU 1, CHOISISANT DES MATERIELS ATEX, RESPECTANT LES REGLES D'INTERVENTION,..

E-LEARNING: JOURS ET HORAIRES AU CHOIX DU STAGIAIRE À RÉALISER AVANT LE STAGE

Visionnage de plusieurs modules vidéos pédagogiques Blending-Learnig : UA1 à UA12 [un lien donnant accès à ces vidéos sera communiqué à chaque stagiaire dès réception de leur inscription à la session de formation]:

- UA1-Présentation de la formation
- UA2-introduction aux risques industriels
- UA3-Le contexte réglementaire
- UA4-Les responsabilités
- UA5-La protection des travailleurs vis-à-vis du risque ATEX directive 1999/92/CE
- UA6-Le classement à risque d'explosion
- UA7-Les produits ATEX : Introduction à la directive 2014/34/UE
- UA8-Les produits ATEX : la marquage directive 2014/34/UE
- UA9-Les produits ATEX : conformité et catégories directive 2014/34/UE
- UA10-Les produits ATEX : Analyse de risques liées aux sources d'inflammation
- UA11-Les produits ATEX : Documentation et réglementaire et normative
- UA12-Module de connaissance « synthèse »

Les vidéos seront suivies d'une évaluation qui sera alors corrigée lors de la formation présentielles afin d'y apporter des informations complémentaires.

Il est à noter que l'évaluation finale comportera des questions sur la partie en ligne.

MODULE BA

- généralités concernant les phénomènes d'explosion de gaz et de poussières ;
- La réglementation applicable aux utilisateurs de matériels ATEX (directive ATEX 1999/92/CE) ;
- La réglementation concernant les appareils et systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosives (Directive ATEX 2014/34/UE) ;
- Les principes généraux du classement de zones (gaz et poussières) ;

MODULE BD

- Les différents modes de protection non-électriques normalisés ;
- Les marquages et les différents types de certificats ;
- Les règles maintenance des équipements non-électriques destinés aux atmosphères explosives ;
- Règles de bonnes pratiques pour les interventions sur les organes élémentaires de la mécanique (roulements, garnitures, etc.) ;
- Règles d'intervention en ATEX ;

MODULE BE

- Les marquages et les différents types de certificats ;
- Règles d'intervention en ATEX ;
- Mise en pratique du référentiel de certification ISM-ATEX ;

Référentiels des formateurs intervenants



- **Carine VIGNOLLES**

- Certificat de compétence Ism-ATEX : 11CF0004
- Référent évaluation des risques de formation d'ATEX et classement de zones
 - INERIS 22RX0011
- Personal compétences référentiel IECEx CP INE22.0007
 - Ex 001 – Principles of protection in explosive atmospheres knowledge
 - Ex 002 - Classification - Based on IEC 60079-10 series
 - Ex 007 - Visual & Close Inspection - Based on IEC 60079-17
 - Ex 008 - Detailed Inspection - Based on IEC 60079-17
- RA109B « Maîtriser le risque Hydrogène»



- **Olivier BLANCHARD**

- Certificat de compétence Ism-ATEX : 12CF0005
- Personal compétences référentiel IECEx N°CP INE22.0008
 - Ex 001 – Principles of protection in explosive atmospheres knowledge
 - Ex 007 - Visual & Close Inspection - Based on IEC 60079-17
 - Ex 008 - Detailed Inspection - Based on IEC 60079-17

Accessibilité de nos services aux personnes en situation de handicap

Notre entreprise est un ERP (Etablissement Recevant du Public) de 5ème Catégorie donc adaptée pour recevoir des stagiaires à mobilité réduite.

Nous essayons de répondre au mieux aux handicaps de chacun pour assurer l'accessibilité de tous aux formations

Notre référente handicap est [Carine Vignolles](#)

N'hésitez pas à la contacter pour de plus amples informations à :

- +33 6 13 61 49 20 ou formation@daexor.eu

Informations pratiques

Horaires d'ouverture du secrétariat

- 9h – 13h et 14h – 18h

Présidente d'AEXOR

- Carine VIGNOLLES
 - email : formation@aexor.eu
 - Tel : 06 13 61 49 20

Responsable de l'administratif

- Olivier BLANCHARD
 - email : formation@aexor.eu
 - Tel : 06 16 05 26 05

Formateurs

- Carine VIGNOLLES
 - email : formation@aexor.eu
- Olivier BLANCHARD
 - email : formation@aexor.eu

Conditions générales de vente

Désignation

La société AËXOR Organisme de formation N°11 91 0615791 enregistré auprès des services de la Direction régionale de la formation professionnelle d'Evry.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société AËXOR
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

- Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société AËXOR pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

- Pour chaque formation, une convention de formation sera établie entre la société AËXOR et le client.
- À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émarginement peuvent lui être fournies.

Prix et modalités de paiement

- Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Prise en charge

- Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société xxx ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

- L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse formation@daexor.eu. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 100% du coût total initial sera facturée au client.
- La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 8 jours avant la date de la formation et jusqu'au dernier moment en cas de maladie.
- En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeur, la société AËXOR ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

- S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

- Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

- Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société AËXOR sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société AËXOR s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société AËXOR et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux d'Evry.



La raison d'être d'AËXOR

Une expertise adaptée, innovante, durable pour prévenir et réduire les risques dans chaque environnement de travail, partout et pour tous.

ADRESSE

Siège social
9 Avenue du Canada - Bâtiment Latitude
91940 Les Ulis

CONTACT

Tel : 06 13 61 49 20
Mail : formation@daexor.eu